



François-Xavier Bellamy
Député au Parlement européen
Président de la délégation française du Groupe PPE

Mme la Vice-présidente Dubravka Šuica
Commission européenne

M. le Secrétaire d'État Clément Beaune
Présidence française du Conseil de l'Union
européenne

M. le Député Guy Verhofstadt
Parlement européen

Bruxelles, le 14 février 2022

Madame la Vice-présidente,
Monsieur le Secrétaire d'État,
Monsieur le Député,

Une campagne actuellement diffusée par les institutions européennes pour promouvoir la participation à la Conférence sur l'avenir de l'Europe est accompagnée de visuels divers dont un en particulier me paraît poser un problème majeur.

Il met en scène une jeune femme portant un hijab, qu'accompagne le message « *Faites entendre votre voix, l'avenir est entre vos mains* ». En tant que co-présidents de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, vous avez la responsabilité éditoriale de la communication qu'elle produit. A ce titre, il me semble nécessaire de vous poser plusieurs questions précises.

1) Souhaitez-vous que la Conférence sur l'avenir de l'Europe soit l'occasion d'une nouvelle étape dans la promotion du voile islamique par les institutions européennes ? Après le co-financement par la Commission européenne d'une campagne indiquant que « la joie est dans le hijab », ce nouveau visuel concourt à la légitimation institutionnelle, par des instances officielles, au moyen de financements publics, d'une norme religieuse prescrite aux femmes par des autorités musulmanes. Sur cette photographie, le hijab apparaît d'ailleurs porté conformément aux exigences rigoristes de l'islam radical, de manière à ne pas laisser apparaître une seule mèche de cheveux. Comment ne pas voir là une absolue confusion des genres ?

2) La présidence de la Conférence sur l'avenir de l'Europe est-elle indifférente aux problèmes graves posés par ce symbole ? Contre le principe, fondamental dans notre civilisation, de l'égalité de l'homme et de la femme, le port du voile est aujourd'hui imposé, y compris par la contrainte et la violence, dans bien des pays musulmans, et trop souvent hélas dans de nombreux territoires au sein même de nos pays européens. La revendication de « liberté » qui sert de prétexte à la banalisation du voile ne peut masquer cette réalité : des femmes sont

agressées, menacées, condamnées parfois aux peines les plus lourdes, pour avoir osé retirer le voile. Citons seulement le cas de l'iranienne Nasrin Sotoudeh, lauréate du Prix Sakharov, qui a été une nouvelle fois condamnée en 2019 à douze ans de prison et 148 coups de fouet pour être apparue tête nue, et pour avoir défendu des femmes refusant de porter le hijab - ce même hijab que mettent ensuite en valeur nos institutions européennes... Comme co-présidents de cette Conférence, considérez-vous que votre responsabilité soit de normaliser ce qui reste un signe d'oppression pour des millions de femmes dans le monde ?

3) La Conférence sur l'avenir de l'Europe souhaite-t-elle mobiliser spécifiquement la participation d'une communauté religieuse, en lui promettant que « l'avenir est entre ses mains » ? Avec quels partenaires un tel visuel a-t-il été conçu ? Des universitaires et chercheurs reconnus ont mis au jour, au cours des dernières années, les stratégies déployées par des organisations islamistes comme les Frères musulmans pour bénéficier de fonds européens, orienter des programmes de recherche, agir sur les institutions et leur communication – à l'instar de l'association Femyso ou de différents comités nationaux « *contre l'islamophobie* », porteurs d'un agenda politico-religieux clairement identifié. Des organisations de ce type touchent-elles des subventions dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, ou de la part d'institutions européennes ? Il est clair qu'un tel processus peut être instrumentalisé par des groupes de pression d'horizons variés ; la présidence de la Conférence s'est-elle donné les moyens de se prémunir notamment de l'entrisme d'organisations islamistes, dans le contexte du combat actuel à travers toute l'Europe pour la sécurité de nos pays, la défense de nos principes et la préservation du mode de vie européen ? Existe-t-il des lignes rouges qui disqualifient certaines organisations dans le cadre de ce débat ?

Compte tenu de la gravité de ce sujet, une dernière question se pose enfin : dans quel délai cette affiche sera-t-elle retirée ?

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à ces questions, et sûr que vous aurez, en tant que co-présidents de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, un message à adresser à toutes les femmes pour qui retirer le voile consiste à risquer sa liberté, sa sécurité ou sa vie, je vous prie d'agréer, Madame la Vice-Présidente, Monsieur le Secrétaire d'État, Monsieur le Député, l'expression de ma haute considération.



François-Xavier Bellamy

Député au Parlement européen
Président de la délégation française du PPE